L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 12 SEPTEMBRE 1876. 31me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS. MARDI MATIN, 12 SEPTEMBRE.

Candidatures démocratiques

1876

POUR PRESIDENT DES ETATS-UNIS,

SAMUEL J. TILDEN,

DE NEW-YORK.

POUR VICE-PRESIDENT,

THOS. A. HENDRICKS,

DE L'INDIANA.

POUR GOUVERNEUR DE LA LOUISIANE,
GÉNÉRAL FRANK T. NICHOLLS,
D'ASSOMPTION.

POUR LIEUTENANT-GOUVERNEUR,
HONORABLE L. A. WILTZ,
D'ORLÉANS.

POUR AVOCAT-GÉNÉRAL,
H. N. OGDEN,
D'ORLÉANS.

POUR SECRETAIRE D'ETAT,
W. A. STRONG,
DE WINN.

POUR AUDITEUR,
ALLEN JUMEL,
D'IBERVILLE.

POUR SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,
R. M. LUSHER,
D'ORLÉANS.

Les insulteurs.

Il est évident que la politique de réconciliation entre les races qu'ont adoptée, en Louisiane, les démocrates-conservateurs a complétement désorienté les radicaux qui ne savent plus comment renouer les fils de leur trame brisée. Leur désappointement va jusqu'à la rage et il les pousse à redoubler d'injures et de mensonges.

Leur organe à la Nouvelle-Orléans, qui est un exemple vivant de la patience et de la modération de ceux qu'il appelle des assassins et des hommes sanguinaires, pousse l'audace jusqu'à l'extrême dans ses insultes à l'adresse des conservateurs. Il publiait, il y a deux jours, les lignes suivantes, à l'occasion de la rencontre entre MM. Souer et Smith :

Un spectateur de la rencontre Souer-Smith nous informe qu'une douzaine au moins des *"large minded, chivalrous gentlemen"* parmi les assistants avaient leurs revolvers en main prêts à tirer sur Souer dans le cas où Smith serait tombé. Grâce à une intervention spéciale de la Providence, ce forfait honteux a été épargné à la Nouvelle-Orléans. Souer est indemne et Smith, ignorant qu'il avait été atteint lui-même, a déclaré qu'il n'était pas touché. Chacun a cru Souer mort et Smith sain et sauf, et il y a eu une grande satisfaction exprimée parmi les *gentlemen*, aux vues larges et chevaleresques qui, un moment avant, étaient prêts à commettre un *des horrible les plus lâche* qui ait jamais souillé les annales du genre humain. La paralysie temporaire de Souer, non moins que l'ignorance où était Smith d'avoir été blessé, ont empêché un grand crime tel qu'il n'en a été malheureusement, hélas que trop souvent par des hommes qui s'appellent honorables et parfaits chrétiens.

Voilà un journal qui depuis huit ans, a prélevé plus d'un million de dollars du Trésor d'Etat, du trésor municipal et des poches des contribuables, et qui n'a cessé de déverser l'injure et la calomnie sur la population aux dépens de laquelle il s'enrichissait, sans qu'un de ses rédacteurs ait jamais été mis en cause ni assailli et qui persiste à qualifier de coups-jarrets et d'assassins les honnêtes gens qui ne répondent que par le mépris à ses injures.

Le paragraphe que nous venons de citer en entier, est de l'invention du *Républicain*, et cette invention ne fait pas honneur à l'écrivain car elle est absurde.

Une rencontre fortuite a lieu entre deux hommes, dont l'un, Souer, est connu de nom certainement comme l'un des plus vils carpet-baggers mais connu de vue de fort peu de personnes, dont l'autre, simple rapporteur, n'est connu ni de vue ni de nom de la généralité du public.

Comment ceux que le hasard avait placés à l'impression des rues Canal et St-Charles, et exposés à recevoir quelques-unes des balles échangées entre les deux combattants, auraient-ils pu avoir de quoi il s'agissait dans la querelle et distinguer lequel était Souer, lequel était Smith. La supposition que plus de douze des assistants étaient prêts à assassiner Souer, si Smith était tombé, est aussi odieuse que gratuite, et la manière générale dont elle est présentée est une calomnie audacieuse contre une population qui a montré une patience bien chrétienne envers ses insulteurs et ses exploiteurs.

Mais il paraît que l'insulte est le mot d'ordre ; c'est une nouvelle tactique pour repousser les conservateurs et les pousser à bout.

Dans son numéro de dimanche, le *Republican* publie un long rapport d'un soi-disant émissaire secret envoyé par le parti radical dans le nord de la Louisiane. De deux choses l'une : ou le rapport est faux et a été fabriqué ici, et alors il a été rédigé par une gens bien malavisés, ou il est l'œuvre d'un espion qui, n'ayant rien trouvé à rapporter de conforme au désir de ses patrons, a donné carrière à son imagination et a forcé tous ce qu'il a écrit.

Mais dans l'une ou l'autre hypothèse, la maladresse est la même, car il suffit de lire ce rapport pour voir qu'il est faux, tant les allégations en sont absurdes et invraisemblables. On en jugera par les extraits suivants du discours que le prétendu espion prétend avoir été prononcé à Monroe par le gouverneur McEnery.

Mesdames et Messieurs, avez-vous jamais vu le voleur, Packard, qui a insulté notre honnête candidat, le général Nicholls, et lui a offert de parcourir l'Etat avec lui ? L'avez-vous jamais vu ? Il a le plus horrible aspect que vous ayez jamais vu. C'est un reptile et une canaille..... Je voudrais le TUER et j'en aurais le pouvoir et il me faudrait probablement pour moi, que je n'ai pas de pouvoir, mais il *devrait être tué*, et si quelqu'un pouvait lui loger une balle là instant je dois dire que ce serait un bienfait pour l'Etat etc., etc.

Tous ceux qui ont entendu le gouverneur McEnery dans les nombreux discours qu'il a prononcés depuis quatre ans et connaissent son éloquence pleine d'énergie mais en même temps de mesure et de tact, n'hésiteront pas à dire que l'homme qui lui attribue un pareil langage est un infâme imposteur.

Comme il est invraisemblable qu'un orateur, quel qu'il fût, eût été admis à faire un pareil discours au milieu des appels à la conciliation et à la modération que Nicholls, Wiltz et Ogden ne cessent d'adresser partout aux foules qui accourent pour les entendre !

Mais n'importe ce qu'en question ne se contente pas d'insulter les conservateurs ; dans un dialogue supposé, il dit ce qui suit des officiers de l'armée :

Il n'y a pas le moindre danger, messieurs, qu'ils vous gênent. Invitez les officiers dans vos maisons, présentez-les à vos femmes et à vos filles, traitez-les avec civilité marquée et ils seront de votre côté. Aucun officier fédéral ne peut résister à cette sorte de chose.

Le rapport dont nous nous occupons est présenté comme ayant un caractère officiel, car il est publié avec un en-tête signé par M. A. Dumont, président du comité de convention républicain et présenté comme émanant d'un vieux et respectable citoyen de cette ville.

Eh bien ! franchement, nous nous demandons quelle utilité le chauffé espère retirer d'un rapport qui est bon à faire hausser les épaules de pitié à tous lecteurs sensés, sans exception de bord.

S'il est à l'adresse des Noirs crédules de la Louisiane, ils savent ce que c'est que pour les malheureux et les employés de

Nos remerciements à notre confrère, le *Mémorial Franco-Américain*, qui, nous a-t-on assuré, les tient en vedette !

"*L'Abeille de la Nouvelle-Orléans* qui compte parmi ses rédacteurs d'abord un ex-lieutenant de la Louisiane, puis un ex-membre de l'Etat-Uni. Nous constatons encore avec regret dans ses colonnes à ce sujet, des attaques haineuses dirigées contre les Français dans le Sud.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Les fraudes dans l'enregistrement.

Les fraudes dans l'enregistrement continuent. Parmi les nouveaux enregistrés nous citons : Rien-ne-va, Jean, Happy, nommé depuis fait enregistrer Jumeau, Jean, Happy, dont nous avons constaté le fait par le témoignage de Son Excellence des Etats-Unis Beckwith, pour avoir à comparaître devant la Cour de Circuit.

Frédéric Tessier, pour le même délit a comparu devant le même fonctionnaire et a été renvoyé à la même cour pour répondre à deux chefs d'accusation de parjure et de faux en enregistrement.

Charles Lemaître et Emile Petit, accusés du complot dans la Paroisse que vous savez, ont comparu devant le Grand Jury fédéral.

John Kelly, ayant été arrêté pour avoir en sa possession d'enregistrement en duplicata dans le sixième ward, et un autre certificat d'enregistrement dans le sixième ward, s'est reconnu coupable et a été condamné à la prison de parabine à défaut de cautionnement.

Nominations par Antoine.

La paroisse St-Jacques est divisée en deux factions radicales, dont une tient pour O. F. Hunsucker, et l'autre lui est opposée.

Afin d'essayer de rétablir l'équilibre et gouvernement communiste, C. C. Antoine a fait les nominations suivantes :

P. Vidal, re-collecteur de taxes, au lieu de Kerrigan, re-déplacé ; — Simmon, shérif, en remplacement de Victor Miles, démissionné, également du ; E. T. Fisher et J. W. Slade, percepteur d'enregistrement, en remplacement de C. C. Schaible.

Antoine a choisi dans les deux factions ; mais on croyant de contenter tout le monde il est probable qu'il ne contentera personne.

C'est presque toujours le cas.

Attentat d'un nègre.

Bill Nelson, le nègre qui a assassiné une femme de couleur nommée Benjamin, rue Hamilton, dans la nuit du 6 août dernier, rue Girod près Bassin, vient d'être arrêté dans la paroisse Pointe-Coupée, par le shérif Milton Jones.

Bill Nelson sera payé un prince jusqu'à ce qu'on l'envoie aborder de la Nouvelle-Orléans.

Réorganisation de la milice nègre.

La milice nègre se réorganise, paraît-il. Il y a cinq compagnies de cinquante hommes chacune, qui viennent d'former un bataillon, dont le commandement a été donné à un major Dupéra.

Les miliciens colorés font l'exercice auprès de la prison de paroisse à vec les armes qu'ils ont abandonnées le 14 septembre 1874 lorsqu'ils étaient en garnison à la maison d'Etat.

Le dimanche est le jour fixé pour la manœuvre.

La condition des blessés de la querelle de la rue du Canal.

Nous apprenons que M. H. J. Smith, du *Times*, et L. J. Souer, l'ex *sécessionniste* et républicain radical qui ont été blessés tous les deux, et l'un par l'autre, il y a quelque jours, sont maintenant hors de danger. C'est le docteur Smyth, l'un des chirurgiens de l'hôpital de charité, qui le dit.

Super leurs démocrates.

Le petit C. C. Antoine, agissant comme gouverneur, s'est décidé à nommer quelques supervisors d'enregistrement démocrates dans les paroisses rurales. La liste est courte cependant. Le voici :

Paroisse Ibérie, J. T. Devaleourt ;
Paroisse Jefferson, rive gauche, L. Amblouter ;
Paroisse Ste-Hélène, J. J. Wheat ;
Paroisse St-Martin, V. A. Fournet ;
Paroisse Tangipahoa, E. V. Mc Michael.

Un pieux hommage à la mémoire d'une des victimes du 14 septembre.

Nous apprenons qu'une délégation de la compagnie E du premier régiment Crescent City de la Ligne Blanche doit partir demain, mercredi, pour se rendre à Jackson, Mississippi, où sont les restes mortels du jeune et vaillant E. G. Lindsey, mort sur le champ d'honneur pour la défense des droits du peuple, le 14 septembre 1874.

M. Lindsey était membre de la compagnie E et ses compagnons d'armes ont fait une souscription pour élever un monument sur son tombeau.

Ce monument sera placé sur la tombe de défunt, jeudi, le 14 septembre 1876, et la délégation part pour accomplir ce pieux devoir et pour assister aux cérémonies qui auront lieu.

Coup de pistolet tiré sur un cher urbain.

Dans la nuit de ce mardi, un malfaiteur, dont l'identité n'a pas été établie, malheureusement, a tiré un coup de pistolet sur un char urbain qui passait à l'angle des rues Bienville et Bassin.

Il y avait plusieurs passagers dans le véhicule, mais personne n'a été atteint, et la balle, entrant par une fenêtre ouverte et sortant par une autre, est allée se loger dans le mur d'une maison rue Bienville.

On ne connaît pas quelle pouvait être l'intention du misérable qui a tiré le coup de pistolet.

Pique-nique de la société de bienfaisance de St-Maurice.

Un pique-nigge monstre sera donné par la société de bienfaisance de St-Maurice, dimanche le 24 de ce mois, à l'habitation "Oak Grove," entre la Pointe Dorville-Lesse, pour aider à la construction de leur salle.

Notre rencontrer les Sociétés pour les invitations qu'elle a bien voulu nous adresser.

Rapport mortuaire.

Le rapport mortuaire du Bureau de santé constate qu'il y a eu cent vingt-neuf décès à la Nouvelle-Orléans, pendant la semaine écoulée dimanche, le 10 septembre.

Il y a eu dix-neuf cas de phthisie ; vingt-six cas de fièvres diverses, congestives, pseudéenne, etc., quatre cas de congestion cérébrale, un cas d'hydrophobie et un cas d'alcoolisme.

Coup de couteau.

Une querelle s'est engagée, mercredi soir, vers onze heures et demie, rue Liberté près Julia, entre deux hommes nommés Frank Flynna et Patrick Foohey.

Ce dernier a reçu un coup de couteau à la poitrine et a été conduit à l'hôpital de charité.

Flynn a pris la poudre d'escampette.

Incendie.

Vers deux heures et quart hier après-midi, le feu s'est déclaré dans la cuisine de la maison sise rue St-Philippe No 120, appartenant à Mr. Louis Henry. La blessé a été détruite par le feu. Le locataire principal est été assuré pour $500 chez Mr. Charles Claiborne, agent de la Nouvelle Orléans. Dans la cuisine de la Nouvelle Orléans.

Les flammes ont gagné rapidement la cuisine de la maison, sise rue St-Claude No 124, appartenant à Mr. Charles Claiborne, et occupée par Mr. Dufour, qui a été détruite également, avec une partie de son mobilier, à peu près, couverte par une assurance.

La cuisine de la maison No 122 de la même rue a brûlé aussi jusqu'à terre, appartenant est à Mme P. Rivet, qui l'habite. Le dommage est évalué à $800, couvert par une assurance dans la Compagnie Orléanaise.

On ignore la cause de l'incendie.

Election d'officiers d'Orléans.

Les membres de la compagnie composée du Bataillon d'artillerie d'Orléans se sont réunis hier pour élire leurs officiers, à la salle du Club Pickwick, rue Bourbon, dans le but de compléter leur organisation.

Les officiers suivants ont été élus :

Capitaine
1er Lieutenant
2e "
3e "
4e "
1er Sergent
2e "
3e "
4e "
5e "
Caporal
" "
" "
" "

Après l'élection un punch a été servi aux membres présents, et la soirée s'est passée très agréablement.

Transmission de M. Dumont.

Le Courrier de France annonce que les opérations de [illegible] également quelconque de la population [illegible] dans toutes les parties de France, devront être à partir du 1er janvier prochain.

Le ministre de l'intérieur a invité les administrateurs locaux à [illegible] mesures en conséquence, afin [illegible] budgets de l'année prochaine les crédits nécessaires.

—*L'Evénement*, publie cette curieuse anecdote sur Fabrice Labrousse, dont on a annoncé dernièrement la mort :

Fabrice Labrousse, Fauteur de tant de drames militaires, fut un jour le héros d'une aventure bien originale.

On répétait *Marat*. Cela se passait en 1848.

Le premier acte mis en scène, du moment boutonné jusqu'au cou, tout de noir habillé, se présente à lui et l'accoste d'un voix absolument empruntée son sujet.

Celui-ci, qui connaissait Labrousse, ne vous avez les bleus copeln....

Se reconnaissant par la parole interrompt Flaconnay.

Labrousse comprote ce dél.

On va à Vincennes.

Une, deux passes ont lieu. Labrousse blessé au bras gauche.

Deux jours après, il reçut une lettre de son adversaire conçue en ces termes :

" Cher auteur,

" Mille excuses. Vous faites un *Marat*. J'avais lu : *Mars*."

Labrousse vexé choisissait plus particulièrement l'original et ne rêvait alors lui.

C'était la cause de Lavoisier, le conscrit, qui [illegible] les premiers symptômes de la folie qui [illegible] plus tard devait le mener au suicide.

—Voici belles pensées :

Ce sont les plus vilaines chenilles qui font les plus beaux papillons.

Mais Dieu, comme M. Littré et Ordinaire, savait plus tard de beaux papillons

Pour faire pendant au fameux : "Fin Septembre, courbe-toi !" Varignat me disait-ce pas à M. Maquet : Finir d'octobre, courbe-toi !

—Un provincial écrivait dernièrement à un directeur de théâtre de ses amis, pour le prier de donner un fils, qui vient faire son droit à Paris.

A quoi le directeur d'accorde de lui répondre :

"Mon cher ami, j'ai fait droit à la demande dans la mesure de ce qui m'est possible ; j'ai intimité A. qui est l'auteur des comédies de mon théâtre."

—Encyclopédie du chapitre. — Nous empruntons à l'intéressant [illegible] qu'extrait l'aimable que M. E. Bénédict, de Mont-Pelier (Savoie), nous [illegible] rue Dauphine et Mazerolle, publie aujourd'hui [illegible] mobilier de choix qui [illegible] incontestablement obtenir [illegible] du dernier succès. [illegible] de la maison est [illegible] de 1 à 5 heures du soir.

—Il y a plus de Seine : je suis *préfet de la Mer*.

—Le Gouvernement de Rome, étant dans le désir de [illegible] à donner un successeur à M. [illegible], décédé il y a quelques jours.

—Le Courrier de France annonce que les opérations de [illegible] également quelconque de la population [illegible] dans toutes les parties de France, devront être à partir du 1er janvier prochain.

Le ministre de l'intérieur a invité les administrateurs locaux à [illegible] mesures en conséquence, afin [illegible] budgets de l'année prochaine les crédits nécessaires.

—*L'Evénement*, publie cette curieuse anecdote sur, Fabrice Labrousse, dont on a annoncé dernièrement la mort :

Fabrice Labrousse, Fauteur de tant de drames militaires, fut un jour le héros d'une aventure bien originale.

On répétait *Marat*. Cela se passait en 1848.

Le premier acte mis en scène, du moment boutonné jusqu'au cou, tout de noir habillé, se présente à lui et l'accoste d'une voix absolument empruntée son sujet.

Celui-ci, qui connaissait Labrousse, ne vous avez les bleus copeln....

Se reconnaissant par la parole interrompt Flaconnay.

Labrousse comprote ce dél.

On va à Vincennes.

Une, deux passes ont lieu. Labrousse blessé au bras gauche.

Deux jours après, il reçut une lettre de son adversaire conçue en ces termes :

" Cher auteur,

" Mille excuses. Vous faites un *Marat*. J'avais lu : *Mars*."

Labrousse vexé choisissait plus particulièrement l'original et ne rêvait alors lui.

C'était la cause de Lavoisier, le conscrit, qui [illegible] les premiers symptômes de la folie qui [illegible] plus tard devait le mener au suicide.

—Voici belles pensées :

Ce sont les plus vilaines chenilles qui font les plus beaux papillons.

Mais Dieu, comme MM. Littré et Ordinaire, savait plus tard de beaux papillons

Pour faire pendant au fameux : "Fin Septembre, courbe-toi !" Varignat me disait-ce pas à M. Maquet : Finir d'octobre, courbe-toi !

—Un provincial écrivait dernièrement à un directeur de théâtre de ses amis, pour le prier de donner un fils, qui vient faire son droit à Paris.

A quoi le directeur d'accorde de lui répondre :

"Mon cher ami, j'ai fait droit à la demande dans la mesure de ce qui m'est possible ; j'ai intimité A. qui est l'auteur des comédies de mon théâtre."

—Encyclopédie du chapitre. — Nous empruntons à l'intéressant [illegible] qu'extrait l'aimable que M. E. Bénédict, de Mont-Pelier (Savoie), nous [illegible] rue Dauphine et Mazerolle, publie aujourd'hui [illegible] mobilier de choix qui [illegible] incontestablement obtenir [illegible] du dernier succès. [illegible] de la maison est [illegible] de 1 à 5 heures du soir.

—Il y a plus de Seine : je suis *préfet de la Mer*.

—Le Gouvernement de Rome, étant dans le désir de [illegible] à donner un successeur à M. [illegible], décédé il y a quelques jours.

St-Bernard Coal Co.,
[illegible]
W. S. CAMPBELL
[illegible]
No 28 de la Rue Carondelet.
Charbon ! Charbon ! Charbon !

HUILE D'ASSURANCE !
LA MEILLEURE
HUILE DE SURETE
EXCELLENTES QUALITES,
SURETE QU'ELLE OFFRE

PEYCHAUD & GARCIA,

CHEMISERIE PARISIENNE,

GRAND PIQUE-NIQUE
SOCIETES SUISSES
INONDE DE LA SOIREE

L. GIROT.

LEON GORCHAUX,

GRAND PIQUE-NIQUE
Société d'Artistes Musicale
ST.-MAURICE
DIMANCHE, 24 Sept. 1876.

LEON MEDAL

PHARMACIE DU PARC
E. ALEIX,

ELITE CLUB ROOM,

AVIS
AUX
MARCHANDS !
LA MAISON
C. JAUBERT & CO.,
20 Rue des Chartres, N.O.
LA MEILLEURE
HUILE DE SURETE
EXCELLENTES QUALITES,
L'HUILE DE FOIE DE MORUE BRUNE
FAURE & MAILHE,
MONTRES WALTHAM AMERICAINES.
AGENCE
A. M. HILL,
No 86 de la rue Bourbon, ang. Commercial Place.
SILVER WATCH

H. J. RIVET,
PHARMACIEN-DROGUISTE,
Importateur de Médicaments Patentés Etrangers.

P. E. SARRAZIN,
279 rue Vieille-Levée, entre Hamilton et Hôpital.

J. MANDIN & Cie.,
NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,
GRAND VIN DE CHAMPAGNE
EUGÈNE CLICQUOT

FINE WINES, COGNAC. OLIVE OIL.
F.S. MARK BORDEAUX
RENCONTRET FRERES

A. W. MOFFETT & CO.,
Marchand de bois servant à la construction de navires, bateaux à vapeur, chemins de fer, etc.

LHOTE & CO.,
CHARPENTE de BOIS de VIEUX RABOIS et FABRIQUE de CHASSIS, JALOUSIES et PORTES.

PHARMACIE FRANÇAISE,
A. GARROUCHE,